



CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Date d'émission: 07/16/2015 Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Viscosity Oil Company
600 H Joliet Road
Willowbrook, IL 60527
T 630-850-4000 - F 630-850-4022

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 434-9300
CHEMTREC (24 HOURS)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Eye Irrit. 2A H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification canadienne SIMDUT

Classe D Division 2 sous-division B - Matière toxique causant d'autres effets toxiques

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-US) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

L'étiquetage SIMDUT canadienne



2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

0,02 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)

1,46 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)

1,49 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Distillates (petroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%)	(n° CAS) 64742-65-0	40 – 70	Asp. Tox. 1, H304
Zinc alkyl dithiophosphate	(n° CAS) 68649-42-3	0.5 – 1.5	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer une irritation des muqueuses.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute dispersion.

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédés de nettoyage : Prendre en matériau absorbant non combustible et pousser dans un récipient pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Produits incompatibles : Oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Distillates (petroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³
Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un masque adéquat.
- Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : ambré
- Odeur : pétrole
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : -29,2 °C
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : > 232 °C
- Point d'éclair : 227 °C
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 1 mm Hg
Densité relative	: 0,88
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 220 cSt @ 40 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives. Oxydes de carbone (CO, CO₂). hydrocarbures. Oxydes de phosphore. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact avec la peau et les yeux.; Inhalation

Toxicité aiguë : Non classé

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140	
DL50 orale rat	> 5263 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4098 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,18 mg/l/4h
Distillates (pétroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)	
DL50 orale rat	3100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
ATE US (voie orale)	3100,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer une irritation des muqueuses.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)	
CL50 poisson 1	4,4 mg/l 96 h oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	1,2 mg/l 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Distillates (petroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillates (petroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Recycler le produit ou l'éliminer en sécurité.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Classification SIMDUT

Classe D Division 2 sous-division B - Matière toxique causant d'autres effets toxiques
Ce document a été établi conformément aux conditions requises pour les Fiches de Données de Sécurité d'après les règlements sur les produits contrôlés du WHMIS.

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

Directives nationales

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)

Listed on Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Listed on KECI (Korean Existing Chemicals Inventory)
Listed on Taiwan National Chemical Inventory
Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Listed on Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Listed on KECI (Korean Existing Chemicals Inventory)
Listed on Taiwan National Chemical Inventory
Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Not listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory

15.3. Les réglementations américaines

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement : Document original.

CNH Tutela Transaxle Fluid SAE 80W-140

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Sources des données : ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels Gouvernement).
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Consulté à l'adresse:
http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html.
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) C & L base de données d'inventaire.
Consulté à <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.
National Fire Protection Association. Guide de protection contre l'incendie à des matières dangereuses; 10e édition.
Kriester Forsberg et S.Z. Mansdorf, "Guide de sélection rapide de vêtements de protection chimique", cinquième édition.
OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.
TSCA inventaire des substances chimiques. Consulté à
<http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Abréviations et acronymes : ATE: estimation de toxicité aiguë.
CAS (Chemical Abstracts Service) nombre.
CFR: Code of Federal Regulations.
CLP: Classification, étiquetage et emballage
CE50: Concentration de l'environnement associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai.
OSHA: Safety & Health Administration.
TSCA: Toxic Substances Control Act.
TWA: Poids moyen.
STEL: à court terme de limites d'exposition.

Autres informations : Aucun(e).

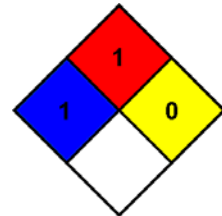
Textes complet des phrases H:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Danger pour la santé NFPA : 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais
seulement des blessures légères résiduelle, même si
aucun traitement n'est donné.

Danger d'incendie NFPA : 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se
produire.

Réactivité NFPA : 0 - Normalement stable, même dans des conditions
d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Redstone SDS US GHS CAN WHMS for Viscosity Oil

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit